duisant, il ne montra ni découragement ni faiblesse. Il s'occupait alors de lithographie. Son amour pour la peinture lui fit bientôt quitter le crayon pour le pinceau; ce fut à cette époque qu'il eut la bonne fortune de connaître M. P. Bourée, qui partait pour la Perse en qualité de ministre de France et qui emmena avec lui le jeune artiste. Ce voyage, que des raisons tenant à la politique tracèrent de Marseille à Téhéran par le Caire, Suez, la mer Rouge et le golfe Persique, permit à M. Pasini de voir l'Orient sous ses diverses faces et le séduisit au point que depuis cette époque-là ce fut le pays de sa prédilection. Tous ses voyages convergèrent vers ces contrées, qu'il parcourut et habita à plusieurs reprises. Constantinople fut pendant des années le but de ses nombreuses pérégrinations. Voici plusieurs années que Venise est devenue le point de mire de ses études; elle est la « clef de l'Orient », et c'est par ce côté-là qu'elle exerce sur lui une puissante fascination. Il débuta au Salon en 1853 par une lithographie, *le Soir*. Ensuite, on a vu de lui : *Vue de la plaine de Téhéran près des ruines de l'antique Rhagès au coucher du soleil ; Seigneur persan escorté de ses domestiques traversant une rue de Téhéran le soir à la lueur des torches* (*Maschal*); *Village dans le nord de la Perse, temps orageux*, peintures; *Passage d'une caravane à travers les défilés qui séparent la Perse des grands steppes du Khorassan ; Départ pour la chasse dans les plaines d'Ispahan* (*Perse*); *Campement des pèlerins de La Mecque à la porte Djeddah* (*Arabie*). Le *Passage d'une caravane* lui valut une médaille de 3e classe en 1861. Il exposa successivement : *Village du vieux Caire aux bords du Nil, Troupe de musiciens au Caire, Mariage arabe au Caire, Rue du Caire et minaret de la mosquée de Moristan* (1861) ; *les Maraudeurs du désert, le Mont Sinaï, Cavaliers persans ramenant des prisonniers* (1863); *Corvée pour le transport de l'artillerie dans les montagnes du Chiraz* (*sud de la Perse*), *Pâturage sur la route de Téhéran à Tébriz* [*nord de la Perse*] (1864) ; *Cavaliers syriens partant pour la chasse au faucon, Souvenir des environs de Tripoli* (*Syrie*) et *Druses surpris dans une embuscade* (1865) ; *Cavaliers persans chassant devant eux des prisonniers de guerre dans les plaines voisines d'Ispahan, Courrier endormi dans les solitudes de la Perse*, effet de crépuscule (1866); *la Joie des musulmans fanatiques de Jérusalem en pèlerinage se manifeste à la vue du tombeau de Moïse* (1867) ; *Un marché dans les faubourgs de Constantinople* (1868) ; *les Femmes turques aux eaux douces d'Asie sur le Bosphore* et *Porte de la Mosquée de Yeni-Djami à Constantinople* (1870) ; *Marché du lundi sur la place de la Mosquée de Yeni-Djami à Constantinople* et *Souvenir d'Orient* (1873); *Un marché à Constantinople, Derviche mendiant à la porte d'un turbé, souvenir d'Asie Mineure* (1874); *Promenade dans les jardins du harem* et *l'Entrevue des chefs Métualis dans le Liban* (1875) ; *Un ordre d'écrou, souvenir d'Orient*, aujourd'hui à Moscou, et *le Harem à la campagne sur le Bosphore* (1876); *Un faubourg de Constantinople* et *la Cour d'un vieux Conak, souvenir de l'Asie Mineure* (1877); *Yechil Turbé à Brousse* et *Porte d'un kan, à Brousse* (1878); *Un faubourg de Constantinople, Un ordre d'écrou, Estafette, Cour d'un vieux Conak, Un turbé, Entrevue de deux chef Métualis, Marché du lundi, la Porte de la mosquée de Yeni-Djami, l'Escorte du pacha, Promenade dans le jardin du harem* et *la Chasse au faucon* (Exposition universelle de 1878) ; *Cavaliers circassiens attendant leur chef à la porte d'un monument byzantin* (1880) ; *Halte à la mosquée* (1881) ; *la Porte d'un vieil arsenal, souvenir de Turquie* (1883) ; *Artilleurs turcs* (1887). Toutes les œuvres de M. Pasini font preuve de son habileté ; il a poétisé l'Orient plus fortement encore que les grands poètes qui l'ont chanté. Hors concours depuis 1864, cet artiste a obtenu une médaille d'honneur lors de l'Exposition universelle de 1878; chevalier de la Légion d'honneur depuis 1868, il a reçu la rosette d'officier en 1878.

* **PASSAGLIA** (Carlo), théologien italien, né à Lucques en 1814. — Il est mort à Turin le 12 mars 1887.

* **PASSÉGER** v. a. ou tr. — Doit être modifié dans sa conjugaison comme *abréger*, d'après la nouvelle orthographe de l'Académie : je PASSÈGE et non PASSÉGE, etc.

* **PASSEPOIL** s. m. — Doit s'écrire ainsi, et non PASSE-POIL, d'après la nouvelle orthographe de l'Académie (édit. de 1877).

* **PASSEPORT** s. m. — Doit s'écrire ainsi, et non PASSE-PORT, d'après la nouvelle orthographe de l'Académie (édit. de 1877).

— **Encycl.** Législ. La loi du 2 juin 1875 a porté de 10 à 12 francs le prix d'un *passeport* pour l'étranger. Le prix du passeport à l'intérieur n'a pas été modifié et reste fixé à 2 francs ; quant au passeport délivré aux indigents, il est toujours gratuit. L'institution du passeport tend à disparaître tous les jours. Il n'y a plus que trois pays en Europe qui continuent à exiger cette formalité : ce sont la Russie, le Portugal et l'Allemagne, seulement pour les voyageurs pénétrant en Alsace-Lorraine par la frontière de France. Cette décision de l'Allemagne fut prise en vertu de l'article 9 de la loi du 12 octobre 1867, qui déclare qu'en cas de guerre ou de trouble, le passeport peut être établi d'une manière temporaire. Comme à cette date cependant l'Allemagne n'était pas en état de guerre avec la France, et qu'aucun trouble ne s'était produit en Alsace-Lorraine, il ne faut voir dans le rétablissement des passeports à cette frontière du côté de la France qu'une vexation nouvelle à notre adresse et à l'endroit des provinces annexées. Toutefois, la législation qui dans chaque pays régit et réglemente le passeport continue à subsister. S'il est tombé presque partout en désuétude, le passeport n'en existe pas moins pour qui veut s'en servir. Durant la guerre de 1870, par exemple, sans que la production du passeport fût exigée, il était utile de s'en munir, surtout dans les régions avoisinant les opérations militaires. Aujourd'hui, il ne sert plus qu'aux voyageurs d'une prudence extrême, aux rares ouvriers circulant à pied à travers le pays pour faire ce que l'on est convenu d'appeler le « tour de France », et aux malheureux qui sollicitent dans les différentes communes qu'ils parcourent l'appui de l'Assistance publique.

PASSERIEU, avocat et publiciste français, connu sous le pseudonyme de **Jean Bernard**, né à Toulouse en 1857. Il débuta très jeune dans la presse, et, en 1875, ses études à peine terminées, il fonda à Toulouse une revue mensuelle, *l'Union littéraire*. En 1877, sous le gouvernement de l'Ordre moral, l'ardeur qu'il mit à défendre la cause démocratique lui attira, en quelques mois, quatre condamnations à la prison et à l'amende. Il vint alors à Paris, se fit inscrire au barreau et plaida avec succès plusieurs procès politiques. C'est ainsi qu'à Lyon il prit part, comme défenseur, aux débats retentissants de l'affaire des anarchistes, jugée en 1882, et dans laquelle son client, Bonthoux, fut acquitté. M. Passerieu s'est surtout fait connaître par ses conférences à la salle des Capucines et dans les principales villes de province. Depuis 1888, il est rentré à Toulouse, après un séjour à Alger, où il exerça la profession d'avocat. Outre de nombreux articles politiques et littéraires publiés dans la « République radicale », le « Voltaire », l'« Evénement », l'« Avenir de l'Ariège », le « Monde artiste », etc., il a fait paraître : *les Lundis révolutionnaires* (1885, in-12); *Paroles républicaines* (1885, in-18); plusieurs romans, entre autres : *le Citoyen Cojet, le Sergent Denis, l'Honorable Mistrass*, et quelques pièces jouées sur différents théâtres : *l'Amour espagnol*, un acte en vers; *l'Œuvre de Molière*, à-propos en un acte et en vers; *Un Truc*, comédie en un acte et en prose ; *les Fils de 93*, drame en cinq actes et en prose ; etc.

* **PASSIFS** s. m. pl. — Argot. Souliers d'occasion, vieilles savates : *Mes* PASSIFS *reniflent*, c'est-à-dire : mes souliers prennent l'eau.

PASSIM adv. latin qui signifie *çà et là*. On emploie cette formule lorsqu'on vient de citer un ouvrage auquel on renvoie le lecteur, ou même tel ou tel chapitre de l'ouvrage, pour indiquer que de nombreuses références y sont disséminées un peu partout : *Conférez le Timée*, PASSIM.

** **PASSY** (Hippolyte-Philibert), homme politique et économiste français, né à Garches (Seine-et-Oise) en 1793. — Il est mort à Paris le 1er juin 1880. Depuis le coup d'Etat de 1851, il était resté complètement étranger à la politique et s'était renfermé dans ses travaux d'économiste et d'académicien. Parmi les derniers ouvrages de ce laborieux écrivain, nous citerons : *Des formes de gouvernement et des lois qui les régissent* (1872, in-8°); *l'Histoire et les sciences sociales et politiques*, mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques (1879, in-8°).

** **PASSY** (Frédéric), homme politique et économiste français, né à Paris le 20 mai 1822. — M. Passy, qui avait été décoré de la Légion d'honneur comme économiste le 12 juillet 1880, se présenta en 1881 aux élections législatives dans le VIIIe arrondissement de Paris, avec un programme où il se déclarait partisan de « toutes les réformes possibles et justes », de « l'amélioration patiente et continue de nos services publics ». Il obtint au premier tour de scrutin 2.694 voix contre 4.866 données à M. Godelle, candidat bonapartiste, et 2.235 données à son concurrent républicain. Au second tour, l'union se fit sur son nom, et il fut élu par 4.738 voix contre 4.682 obtenues par M. Godelle. Il vint prendre place sur les bancs du centre gauche, s'occupant avec activité et talent des diverses questions d'ordre économique ou social qui sollicitèrent l'attention du Parlement : accidents dont les ouvriers sont victimes, syndicats professionnels, etc. Il fut porté sur la liste de l'Alliance républicaine du département de la Seine aux élections générales du 4 octobre 1885, et il obtint au premier tour 103.988 voix. Au second tour, il fut élu par 287.172 voix. Il se prononça nettement contre la politique coloniale du cabinet Ferry et déposa une proposition tendant à ce que le gouvernement français prît l'initiative du désarmement universel et de l'établissement de l'arbitrage international. Candidat à la députation dans le VIIIe arrondissement de Paris le 22 septembre 1889, il a échoué au ballottage du 6 octobre.

** **PASSY** (Louis-Charles-Paulin), homme politique français, né à Paris le 4 décembre 1830. — Il fut réélu député de l'arrondissement des Andelys le 21 août 1881, et aux élections générales de 1885, qui eurent lieu au scrutin de liste, il fut élu député de l'Eure par 46.111 voix sur 86.178 votants. Il a continué de voter avec la droite et a été renommé député des Andelys le 22 septembre 1889.

** **PASTEUR** (Louis), illustre savant français, né à Dôle (Jura) en 1822. — Ce génie fécond et travailleur infatigable a continué et largement développé les merveilleux travaux qui lui ont valu le nom de « grand savant français ». C'est à lui, en effet, que revient l'honneur d'avoir établi avec certitude les connexités étroites ou les rapports de causalité qui relient certaines fermentations et certaines maladies au développement et à la vie de microorganismes spéciaux dans l'intérieur des liquides et des tissus. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir fixé définitivement les bases de cette doctrine panspermiste, d'avoir transformé si heureusement la science et la pratique de la médecine et de la chirurgie, créé enfin, par la découverte de l'atténuation des virus, une science et un art nouveaux. Les plus belles applications de ces idées fécondes se trouvent dans les recherches sur la maladie charbonneuse, le choléra des poules, la septicémie, enfin la rage (v. ATTÉNUATION, CHARBON, CHOLÉRA, SEPTICÉMIE, RAGE, VIRUS). « La doctrine microbienne appliquée à l'étiologie des maladies transmissibles fut au début vivement attaquée, dit M. Pasteur, en août 1884, dans une communication à l'Académie de médecine. Des esprits réfractaires continuèrent à soutenir que la maladie est en nous, de nous, par nous. Mais, dès cette époque les esprits clairvoyants avaient pressenti que, le jour où la génération spontanée des êtres microscopiques avait pu légitimement être taxée d'hypothèse chimérique et que la vie de ces êtres avait apparu comme la cause principale de la décomposition organique et des fermentations, la théorie de la spontanéité en médecine avait vécu. C'est du congrès de Londres que date la constatation d'un autre progrès du grand avenir, celui de l'atténuation possible des virus, de la variabilité de leurs virulences et de la conservation de celles-ci par des cultures appropriées, de l'application, enfin, de ces découvertes à la médecine des animaux. Aux microbes-vaccins du choléra des poules et du charbon on a pu en ajouter d'autres. C'est maintenant par centaines de mille que se comptent les animaux préservés contre l'atteinte de maladies contagieuses mortelles. » Et le cercle des applications de cette nouvelle doctrine « ne devait pas être borné », ainsi que Pasteur le présageait lui-même à cette époque, « à la prophylaxie des maladies des animaux ». Bientôt une nouvelle conquête, la plus merveilleuse de toutes, venait rassurer l'homme contre cette terrible maladie de la rage, en lui promettant une immunité, ou mieux, une prophylaxie, dont les nombreux succès de ces dernières années ont établi l'heureuse influence. Actuellement, M. Pasteur continue ces recherches dans le magnifique institut qui porte son nom (v. INSTITUT PASTEUR), et les résultats sont publiés sous son patronage, par M. Duclaux, dans les « Annales de l'Institut Pasteur », revue paraissant tous les mois depuis 1887, avec la collaboration de MM. Roux, Chamberland, Grancher, Strauss et Nocard. Il est de toute justice pour le grand savant et ses dévoués collaborateurs de rappeler que « dans ce dernier ordre de recherches, la moindre imprudence peut entraîner la mort à bref délai ». Les travaux de M. Pasteur et de son école sont disséminés dans des notes et communications lues à l'Académie des sciences, à l'Académie de médecine, à la Société de médecine vétérinaire, aux congrès de Londres, Genève et Copenhague, et consignées dans les bulletins et comptes rendus de ces sociétés savantes. En 1887, M. Pasteur succéda à M. Vulpian comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; en 1889, ayant renoncé à une charge qui n'est point, tant s'en faut, une sinécure et que sa santé ne lui permettait pas de mener de front avec ses travaux scientifiques, il fut nommé secrétaire perpétuel honoraire et remplacé par M. Berthelot. La Légion d'honneur a conféré à Pasteur sa plus haute dignité, en le faisant grand-croix de l'ordre.

Pasteur (PORTRAITS DE M.). Il ne saurait être question de donner ici la liste de toutes les images qui ont été faites d'après l'illustre savant, car il est peu de célébrités dont les artistes se soient plu aussi souvent à reproduire les traits. Nous nous bornerons à signaler le buste de M. Paul Dubois, qui figura au Salon de 1880 et qui montre M. Pasteur tête nue, les cheveux et la barbe coupés court : c'est un portrait exact, intelligent, vivant, exécuté avec la franchise naturelle et la délicate émotion que M. Dubois apporte dans ses moindres ouvrages. Deux portraits peints de M. Pasteur figuraient au Salon de 1886 : l'un, par M. Bonnat, montrait M. Pasteur debout, la main appuyée sur l'épaule de sa petite-fille ; dans l'autre, qui avait pour auteur M. Edelfelt, le savant paraissait dans son laboratoire, tout préoccupé des problèmes dont il aime à approfondir les mystères. « Chez M. Bonnat, dit M. Albert Wolff, la figure est construite par un homme de science ; elle est peinte par un artiste des plus habiles ; la quantité considérable de savoir est indiscutable, et cependant cette œuvre du maître est battue en brèche par le jeune homme, qui, avec moins d'autorité, mais avec plus d'émotion, nous montre M. Pasteur dans l'intimité et tel que nous le concevons, sans jamais l'avoir vu. M. Bonnat a peint le père de famille, qui, chez un homme comme M. Pasteur, est le côté le moins intéressant ; M. Edelfelt le fait vivre devant nous dans la marche de sa pensée, dans l'état de son âme ou de son esprit, enfin de cette gestation mystérieuse de la découverte qui a assuré le renom de M. Pasteur pour tous les temps. Donc, le jeune homme a raison contre le maître, et si, par hasard, les deux portraits se trouvaient dans l'avenir réunis sur un même point, celui de M. Edelfelt donnerait certainement une idée plus exacte de ce que fut M. Pasteur que l'œuvre de M. Bonnat. »

PASTEURISATION s. f. (pa-steu-ri-za-si-on — rad. *Pasteur*, nom propre). Technol. Opération de chauffage enseignée par M. Pasteur pour la conservation de la bière.

PASTEURISER v. a. (pa-steu-ri-zé — rad. *Pasteur*, nom propre). Technol. Chauffer la bière selon les procédés de Pasteur pour tuer les germes de ferments.

* **PATARAFE** s. m. — Doit s'écrire ainsi, et non PATARAFFE, d'après la nouvelle orthographe de l'Académie (éd. de 1877).

PATÉ (Lucien), poète et littérateur français, né à Chalon-sur-Saône en 1845. Après avoir pris les grades de licencié en droit et ès lettres à Paris, il fut admis en 1873 à l'administration des Beaux-Arts, où il remplit les fonctions de sous-chef de bureau et celles de secrétaire de la commission des monuments historiques. Il a collaboré au « Courrier d'Etat », à la « Revue littéraire », à l'« Illustration », par des comptes rendus d'art et de littérature. Il a publié dans l'« Inventaire général des richesses de la France » trois monographies : *Histoire et description de l'église Saint-Marcel* (Saône-et-Loire), *de Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône, de l'hôpital de Chalon-sur-Saône* (1884, gr. in-8°). On lui doit plusieurs recueils de poésies : *Lacrymæ rerum* (1871, in-18); *Mélodies intimes* (1874, in-18); *Poésies* (1879, in-18), qui ont obtenu le prix Montyon ; *David Teniers*, comédie avec E. Noël (1886, in-18), et divers à-propos : *A Molière* (Comédie-Française, 5 janvier 1876); *A Corneille* (Comédie-Française, 6 juin 1876); *A Lamartine* (inauguration de la statue à Mâcon, 18 avril 1878); *la Statue de Nicéphore Niepce* (inaugurée à Chalon-sur-Saône, le 21 juin 1885); *A François Rude* (1886, in-8°).

* **PATENTE** s. f. — **Encycl.** Fin. Législ. *Impôt des patentes*. Les lois du 15 juillet 1880 et du 21 juin 1881 ont apporté à l'impôt des patentes diverses modifications. Cet impôt établi par le contrôleur des contributions directes, assisté du maire et en l'absence des répartiteurs à l'aide d'un recensement à domicile des imposables, se compose, ainsi que nous l'avons dit, d'un droit fixe et d'un droit proportionnel. Le droit fixe est réglé conformément à trois tableaux désignés sous les lettres A, B, C, annexés à la loi du 15 juillet 1880. Le tableau A comprend les professions dont le droit est réglé par un tarif général, en raison de la population. Le tableau B renferme les patentables assujettis à un tarif exceptionnel, gradué également d'après la population, mais qui, en raison de la nature et de l'importance des professions auxquelles il s'applique, est plus élevé que le tarif général; tels sont les banquiers, les négociants, les courtiers, les agents de change, etc. Ces commerçants acquittent, outre la taxe déterminée, invariable pour chaque catégorie de population, une taxe complémentaire par personne employée, en sus du nombre de cinq, aux écritures, à la caisse, à la surveillance, aux achats et aux ventes intérieures ou extérieures. Le tableau C concerne les fabriques, les usines, et, en général, les professions ou industries dont le droit fixe est réglé sans tenir compte de la population, par ce motif que la population des lieux où elles sont exercées est sans influence sur le chiffre des affaires et par conséquent sur les bénéfices. Le droit fixe de ces professions ou industries est établi en raison de certains éléments de taxe variables : nombre des ouvriers, des métiers, des broches, capacité des fours ou des chaudières, etc. Les professions non dénommées dans les trois tableaux annexés à la loi du 15 juillet 1880 sont taxées par voie d'assimilation, en vertu d'un arrêté préfectoral susceptible d'un recours contentieux devant le conseil de préfecture et d'appel devant le conseil d'Etat.

Aux termes de la loi du 15 juillet 1880, les associés en nom collectif doivent tous la patente. L'associé principal est seul imposé au droit fixe tout entier. Chacun des autres associés ne paye du droit fixe qu'une fraction, dont le numérateur est l'unité et le dénominateur le nombre des associés. S'il y a, par exemple, quatre associés, chacun d'eux paye un quart du droit fixe acquitté par l'associé principal. Lorsque des associés sont habituellement employés comme ouvriers dans l'établissement commercial ou industriel, leur

part dans l'impôt des patentes ne doit jamais dépasser le vingtième du droit fixe imposable au nom de l'associé principal. Dans les sociétés en nom collectif rangées dans les tableaux B et C annexés à la loi du 15 juillet 1880, la taxe des associés autres que l'associé principal ne porte que sur le droit déterminé, à l'exclusion des éléments variables d'imposition.

Le droit proportionnel est établi sur la valeur locative tant de la maison d'habitation que des locaux de toute nature servant à l'exercice de la profession. Cette règle comporte cependant des exceptions. Certaines professions ne donnent lieu à l'application du droit proportionnel que sur la maison d'habitation seulement ; d'autres ne sont assujetties à aucun droit proportionnel ; tels sont les associés secondaires en nom collectif et les patentables des septième et huitième classes du tableau A dans les communes d'une population inférieure à 20.000 âmes. Le patentable ayant plusieurs maisons d'habitation ne doit le droit proportionnel que pour celles de ces maisons qui servent à l'exercice de sa profession.

Aux termes de la loi du 15 juillet 1880, le taux du droit proportionnel varie suivant la nature des professions exercées. L'article 17 de cette même loi énumère les professions exemptes de tout droit de patente. Ce sont, pour n'en citer que quelques-unes : les fonctionnaires publics, les artistes, les professeurs, les hommes de lettres, les cultivateurs et les exploitants de ruines, etc., qui ne vendent que le produit de leurs récoltes, de leurs élevages ou de leur exploitation ; les propriétaires ou locataires louant accidentellement une partie de leur habitation personnelle, les pêcheurs, les capitaines de navire ne naviguant pas pour leur compte, les associés en commandite, les caisses d'épargne et de prévoyance administrées gratuitement, les assurances mutuelles régulièrement autorisées, les cantiniers de l'armée, la veuve qui continue avec un seul ouvrier la profession de son mari, lorsque cette profession n'est pas exercée en boutique, les personnes qui vendent en ambulance sur la voie publique des statuettes, des fleurs, des menus comestibles, les gardes-malades, les rémouleurs ambulants, les porteurs d'eau à la bretelle ou avec voiture à bras, les savetiers, les chiffonniers au crochet, etc. En cas de déménagement hors de la perception, comme en cas de vente volontaire ou forcée, la contribution des patentes est immédiatement exigible en totalité.

La loi du 15 juillet 1880 et celle du 29 juin 1881 n'ont rien changé à la procédure à suivre en matière de réclamations pour droits de patente.

PATEY (Henri-Auguste-Jules), sculpteur et graveur en médailles français, né à Paris le 9 septembre 1855. Entré à l'Ecole des Beaux-Arts en 1873, il y devint l'élève de MM. Jouffroy et Chapu ; il obtint en 1875 le premier second prix de Rome et en 1881 le prix de Rome pour la gravure en médailles. Au Salon on a vu de M. Patey : le portrait de *M. H. D.* (1877) ; le portrait de *M. H. P.* et de *M. le docteur G.* (1881) ; le portrait de *M. A. G.* (1882) ; *Médailles et Médaillons* et portrait de *M. Albert Decrais* (1886); *Médailles et Médaillons* (1887) ; *Pour M. Pasteur*, modèle, face et revers, *la Peinture*, bronze, et des *Médaillons* (1888); *Médailles et Médaillons* (1889); *Médaille pour la direction des ballons*, face et revers, bronzes ; *Scène pastorale*, des *Médaillons*, une *Médaille pour la Société nationale des architectes de France*, modèle et épreuves (Exposition universelle de 1889). Doué d'une imagination très vive et d'une technique très sûre, M. Patey est un des graveurs en médailles les mieux assurés d'un brillant avenir. Il a obtenu une médaille de 3e classe en 1886 une de 2e classe en 1887 et une de 2e classe à l'Exposition universelle de 1889.

Pathologie de l'esprit, par M. H. Maudsley, traduit de l'anglais sur la troisième édition par le docteur Germont (1883, in-8°). Cette étude, dans la première édition publiée en 1867, était réunie à celle qui a pour titre : *Physiologie de l'esprit* et qui en formait l'introduction. M. Maudsley, dans la troisième édition (1876), y ajouta des chapitres intéressants et en fit un ouvrage séparé, presque entièrement refondu. Les chapitres ajoutés, par lesquels s'ouvre le livre, traitent : le premier, du sommeil et des rêves ; le second, de l'hypnotisme, du somnambulisme et des états analogues. Ils servent de lien de transition entre la physiologie et la pathologie mentales. M. Maudsley remarque que les rêves mettent en lumière non seulement les modes d'association mentale par similarité et par contiguïté, mais encore le pouvoir de construction que possèdent les idées et d'où naissent des produits nouveaux. « La scène qui se présente dans nos rêves peut n'avoir jamais été un fait d'expérience, et elle ne résulte pas toujours de la combinaison des images que nous avons vues. » A ce pouvoir constructif se joignent, comme caractères généraux des rêves, la rapidité apparente de l'action à laquelle assiste le rêveur, et le souvenir singulièrement vif qu'il « a quelquefois de choses qu'il ne se rappelle peut-être nullement à l'état de veille ». L'auteur examine ensuite les causes et conditions qui paraissent déterminer l'origine et le caractère des rêves. Il les classe sous six chefs principaux, qui sont : 1° le caractère et l'expérience mentale antérieure ; 2° les impressions sur un sens spécial ; 3° l'état de la sensibilité musculaire ; 4° les impressions organiques ; 5° les conditions de la circulation cérébrale ; 6° l'état du système nerveux.

Des rêves on passe naturellement au somnambulisme naturel et artificiel. M. Maudsley expose les conditions dans lesquelles se produit l'état hypnotique et les phénomènes qui caractérisent cet état. Il nie que chez les somnambules les perceptions soient possibles par d'autres voies que les organes des sens. On l'a cru, mais sur des apparences mal interprétées. Ce qui est possible, c'est que les somnambules aient à l'épigastre ou à d'autres parties du corps des sensations anormales auxquelles ils rapportent les perceptions qu'ils reçoivent par les voies ordinaires. On doit considérer comme absolument imaginaire le pouvoir qu'ils s'attribuent de regarder dans le corps des autres personnes ou dans leur propre corps. « Quand leurs prétentions sont soumises à l'examen d'un médecin compétent, on ne manque jamais de les trouver vagues et absurdes, les descriptions étant fondées sur le souvenir de quelques figures anatomiques ; et l'on peut, si l'on prend un air de confiance, si l'on ne met pas en doute leurs facultés, les conduire à décrire toutes sortes de maladies impossibles dans des organes impossibles. » Leur vue prophétique ne doit pas être prise au sérieux plus que leur vue médicale. Il est à remarquer que l'audace avec laquelle ils prédisent l'avenir augmente progressivement avec la crédulité qu'ils rencontrent. L'auteur analyse finement les causes qui font croire aux perceptions miraculeuses des hypnotisés. Ce n'est pas seulement contre l'imposture qu'il faut se mettre en garde, c'est aussi contre l'incompétence et contre l'incapacité d'observation de ceux qui affirment ces faits merveilleux.

Après avoir montré les rapports de l'état hypnotique avec l'extase, la catalepsie et l'épilepsie, M. Maudsley étudie les causes de la folie. Il passe en revue, d'abord, les causes éloignées et prédisposantes ; puis les causes directes ou immédiates. Nous devons signaler, dans l'un des chapitres consacrés aux premières, les pages où il examine l'influence des croyances, des émotions et des pratiques religieuses. Il reproche à l'enseignement religieux de développer, par la préoccupation du salut et par l'habitude d'introspection qui en résulte, un sentiment personnel exagéré et malsain ; d'aveugler l'esprit, par la foi aux interventions surnaturelles spéciales, sur les responsabilités qu'impose le règne des lois naturelles ; enfin, de fausser le caractère, par la profession solennelle de principes et de préceptes qui paraissent trop élevés pour être conciliables avec les exigences de la vie pratique.

* **Patrie**, opéra en cinq actes et six tableaux, de MM. Victorien Sardou et Louis Gallet, musique de M. Paladilhe (Académie nationale de musique, 20 décembre 1886). Nous ne reviendrons pas ici sur le sujet lui-même, le drame datant de 1869 et le *Grand Dictionnaire* ayant donné une analyse *in extenso* de cette pièce, qui, pour beaucoup, est le chef-d'œuvre de M. Sardou. L'opéra suit le drame de très près : quelques modifications seulement ont été apportées, soit pour y introduire un ballet, soit pour alléger une pièce qui, chantée, eût été beaucoup trop longue. Ainsi les librettistes ont supprimé : le tableau de la Porte de Louvain avec la disparition de la patrouille espagnole dans un fossé plein de neige ; le 6e tableau et le 7e, celui où se trouve l'épisode de la mort de Rafaëla, la pauvre poitrinaire. Ces amputations étaient sans doute nécessaires, mais ce que nous regrettons, c'est que la nouvelle Dolorès ne soit plus, au même degré d'intensité, l'obstacle terrible, effrayant, qui se dresse toujours devant la Patrie, sa rivale détestée. Tandis que le drame, par mille détails de scène ingénieux, fait ressortir la ruse et la perfidie de cette femme, l'opéra nous montre plutôt quelque bourgeoise adultère à qui ses infamies font courber la tête et qui les avoue sans se faire beaucoup prier. Quoi qu'il en soit, c'est un drame attachant et sa belle mise en scène à l'Opéra en fait un superbe spectacle. Voici, emprunté au « Ménestrel » une appréciation générale de la partition qui nous paraît extrêmement juste et impartiale : « Ce que je trouve de particulièrement remarquable dans la partition de *Patrie*, dit M. Arthur Pougin, en la considérant dans son ensemble, c'est la solidité monumentale de la construction, c'est la fermeté et la sûreté des attaches, qui ne trahissent jamais ni une faiblesse, ni une négligence; c'est la bonne sonorité de l'orchestre, orchestre vraiment scénique et non point symphonique (ce qui n'est point la même chose); c'est la coupe élégante et la belle ordonnance de la phrase musicale, dont les ondulations prennent parfois une ampleur superbe ; c'est enfin un ensemble de qualités à la fois très musicales et très scéniques qui dénotent un véritable homme de théâtre, apte à saisir toutes les situations et à les traduire en son langage avec la plus grande fidélité et le plus grand effet possible. Pour ma part et quelque estime très réelle que je ressentisse pour son talent, dont je ne connaissais encore que le côté délicat et tendre, gracieux et touchant, je ne m'attendais pas à voir ce talent prendre une si noble envergure et de si vastes proportions. Je lui voudrais seulement peut-être un peu plus d'originalité, de personnalité dans l'idée musicale proprement dite, qui, si elle se développe toujours d'une façon magistrale, n'est pas toujours essentiellement nouvelle dans son premier jet. » Nous allons signaler brièvement les morceaux les plus applaudis ou les plus dignes d'être remarqués.

Dans le premier acte, le meilleur peut-être de tout l'ouvrage : les jeux et les griseries des soldats espagnols, se chauffant à de grands feux allumés çà et là ; le récit pittoresque du beau marquis de la Trémoïlle expliquant à son ami de Rysoor son arrestation, l'arrivée des juges d'un tribunal mené militairement et d'une façon sommaire ; la chanson du sonneur Jonas, l'entrée des prisonniers, celle de Rafaëla sur une musique douce, l'*Ave Maria*, l'interrogatoire des deux gentilshommes, de Rysoor principalement sauvé par l'Espagnol Rincon qui lui fait savoir involontairement son déshonneur ; puis la retraite, coupée par les cris de désespoir du comte, tous ces épisodes sont bien traités par le musicien. Au 2e acte : le morceau dans lequel de Rysoor apprend à Dolorès qu'il se sait trompé par elle et qu'il tuera son amant ; le ballet, dont la musique est agréable. Mlle Subra y avait particulièrement un vif succès dans une valse, dont la phrase principale est jouée par une clarinette et accompagnée par des harpes. Il nous faut citer également le madrigal de la Trémoïlle : *Si maître Ronsard qui parle aux déesses*, et un chœur dansé, d'un style archaïque charmant.

Au 3me acte : un gracieux cantabile, *Douce enfant*, murmuré par le farouche duc d'Albe ; une phrase fièrement enlevée de Karloo : *Connaissez-vous cette rude épée*, et le dramatique interrogatoire, où Dolorès dénonce son mari comme un des chefs de la conjuration.

Le 4me acte contient de nombreux passages qui ont été chaleureusement applaudis : l'entrée de Rysoor : *C'est ici le berceau de notre liberté ;* certains accents dans son duo avec ce Karloo qui le trompe : *Ah! malheureux que j'aimais tant ;* puis, quand le drame se précipite et que les conjurés sont surpris par les Espagnols, le chœur *Ne sonne pas, Jonas* et l'adieu de Rysoor au *pauvre martyr obscur*, page pathétique que M. Lassalle rendait admirablement.

Le dernier acte qui contenait deux tableaux, à l'origine (le second représentant le bûcher où Karloo allait rejoindre ses amis), a été réduit à une scène unique, une grande explication un peu froide entre Karloo et Dolorès, qui est poignardée par son amant pour prix de son ignoble délation. Telles sont les principales beautés de la partition. Quant aux interprètes, ils méritaient tous des éloges ; voici la distribution de l'œuvre : Le comte de Rysoor, M. Lassalle ; Karloo, M. Duc ; le duc d'Albe, M. E. de Reszké ; La Trémoïlle, M. Muratet ; Jonas, M. Bérardi ; Noircarmes, M. Dubulle ; Rincon, M. Sentein ; Dolorès, Mme Krauss ; Rafaëla, Mme Bosman.

Patrie, tableau de M. Georges Bertrand, exposé au Salon de 1881, où il obtint un succès considérable, et, depuis, très fréquemment reproduit par la gravure. Dans un terrain défoncé et boueux, sous un ciel d'orage, s'avance péniblement un groupe de cuirassiers revenant du combat. Au centre, l'un d'eux blessé, tout sanglant, la tête nue, s'affaisse sur son cheval noir, pressant ardemment contre sa poitrine le drapeau tricolore en lambeaux. Devant, un de ses camarades le maintient sur sa selle ; un autre, également à pied, serre son cheval à la bride, tandis que deux autres cavaliers dont les montures s'effarent, le soutiennent encore par les épaules. Ils précèdent une foule de cuirassiers dont les casques s'entrevoient dans le brouillard. « L'ensemble, dit M. Charles Clément, a un très émouvant aspect et la tonalité ajoute encore à l'impression. Le dessin, juste et large, est caractéristique et vrai, et il n'aurait guère été de mise de peindre avec trop d'élégance et de propreté ces bottes et ces vêtements déchirés et souillés. Quelques-unes de ces têtes sont pleines d'énergie, de mâle beauté, de sentiment profond. Le ciel me paraît mélodramatique ; mais, somme toute, cet ouvrage, dû à un artiste dont nous ne connaissons jusqu'ici que des portraits, est digne des plus vifs éloges et donne les meilleures espérances. » « Le cavalier du premier rang, écrit de son côté M. Paul Mantz, a reçu en pleine poitrine une horrible blessure. Il meurt, mais il conserve dans l'agonie le sentiment du devoir. Il est véritablement tragique. La peinture est large, fougueuse même dans une gamme de couleurs assombries, qui vont bien avec le drame. L'âme de Géricault a passé par là. » Acquis par l'Etat, le tableau de M. Georges Bertrand figure aujourd'hui au musée national du Luxembourg.

Patrie hongroise (LA), par Mme Adam (1885, in-8°). On a rendu pleine justice à ces études sur la Hongrie ; elles donnent du pays, de ses habitants, de ses mœurs, de ses aspirations, une idée beaucoup plus nette et beaucoup plus juste que le *Voyage au pays des Tsiganes*, de M. Victor Tissot. Non que les Tsiganes en soient tout à fait absents : on ne peut guère parler de la Hongrie sans réserver un chapitre à ces artistes ambulants, à leurs czardas et à leur musique ; mais c'était une singulière idée, de la part de M. Tissot, d'appeler la Hongrie, où les Tsiganes sont des étrangers, comme partout, « le pays des Tsiganes ». Une partie du volume de Mme Adam est consacrée au tableau pittoresque de la Hongrie ; voyageuse rapide, elle a pourtant vu, en somme, ce qu'il était intéressant de voir, et donné en quelques pages l'impression caractéristique du pays, décrivant d'abord sommairement les paysages du nord de l'Italie, du Tyrol et de la Carinthie à travers lesquels elle passe à toute vapeur, puis, avec plus d'étendue, ceux de la campagne hongroise. Mais avant de pénétrer au cœur du pays, elle s'arrête à Budapest et s'y met en relations avec quelques-uns des hommes les plus marquants de la Hongrie : Jokai, Pulszky, Gyulay, Liszt. Elle connaissait déjà Pulszky, pour l'avoir vu à Paris chez elle, dans son salon hospitalier. Venue surtout pour s'enquérir de la situation des partis, elle a consacré à la politique hongroise, au Parlement, aux députés, aux ministres, une suite de chapitres d'un grand intérêt. Ses sympathies personnelles la portaient vers les hommes de l'opposition, de l'extrême gauche ; il faut donc se défier quelque peu de ses appréciations.

Préoccupée des hommes, et surtout des hommes politiques, Mme Adam est absolument muette sur les femmes ; elle ne nous a tracé d'elles aucun portrait, au milieu des nombreuses figures masculines qu'elle a souvent esquissées avec esprit. On pourrait croire qu'elle ne les a connues, tout en vivant au milieu d'elles, que par ouï-dire. « Les chansons nationales, dit-elle, les décrivent « ni « brunes ni blondes » ; elles sont bonnes et tendres et se passionnent aisément pour ce qui est noble et généreux. Leur beauté est à la fois forte et frêle. La femme hongroise a les épaules sculpturales et la taille d'une guêpe ; elle est pudique et quelque peu sensuelle. » Sachons nous contenter de ces vagues aperçus. En revanche, Mme Adam a décrit avec beaucoup de charme la *Puzsta*, la plaine hongroise, ce pays morne et uni, sans une ondulation jusqu'aux monts Carpathes, vaste cirque où évoluèrent jadis à l'aise les escadrons d'Attila, puis ceux des Turcs. Elle en a rendu très fidèlement le caractère étrange et mélancolique.

* **PATRIZI** (Constantin), cardinal italien, né à Sienne en 1798. — Il est mort à Rome le 17 septembre 1876.

* **PATRONAGE** s. m. — **Encycl.** *Patronage des condamnés*. V. RÉCIDIVE.

** **PATTI** (Adèle-Jeanne-Marie, dite **Adelina**), célèbre cantatrice espagnole, née à Madrid le 19 février 1843. — Après avoir charmé les dilettanti de Saint-Pétersbourg et de Moscou, Mme Adelina Patti vint en France, en 1877. Cette année, le tribunal civil de la Seine prononça la séparation de corps et de biens de la prima donna et du marquis de Caux, son mari. Elle partit pour l'Italie et elle se fit acclamer à Naples, puis à Rome. Il en fut de même à Londres et à Bruxelles ; elle reparut de nouveau à Londres, et en Belgique en 1878. Au mois de janvier 1879, elle fit une fois de plus les délices, à Naples, des habitués du théâtre San-Carlo. De retour à Paris cette même année, elle fut applaudie avec ardeur au Trocadéro. Le 27 novembre 1879, l'Académie de musique de New-York célébra le vingtième anniversaire de la représentation que Mme Patti, encore enfant, donna dans cette ville. C'est au mois de février 1880 que diva parut à la Gaîté, dans les deux plus grands rôles de son répertoire : la *Traviata* et Rosina, d'*Il Barbiere di Siviglia*. Elle souleva des bravos frénétiques. Elle avait conservé sa voix enchanteresse, sa merveilleuse agilité de vocalisation. Après une fructueuse tournée en Amérique, elle se rendit à Vienne et à Budapest, où elle ne se fit entendre que dans les concerts. En 1884, elle parcourut l'Espagne, où, pour la première fois, elle fut accueillie à Valence par des sifflets, pour avoir refusé de chanter la valse du *Bacio*. Elle se maria au mois de mai de la même année avec M. Nicolas, dit Nicolini, tous deux devenus libres par le divorce. La cérémonie nuptiale eut lieu à Craigy-Nos, au pays de Galles, dans une magnifique propriété appartenant à Mme Patti. Elle avait chanté auparavant à Paris, à l'Eden-Théâtre. Elle signa alors un engagement avec M. H. Abbey pour une tournée en Amérique. La moyenne de chaque recette s'évalua à une somme de 10.000 dollars (50.000 francs), et il y eut cinquante-cinq représentations. A San-Francisco, la Patti faillit devenir la victime d'un fou, qui, trouvant qu'elle gagnait trop d'argent, s'apprêtait à lancer sur la scène une bouteille pleine d'une substance explosive, lorsqu'il fut lui-même atteint par la mèche, qui brûla instantanément. A son retour en Angleterre, avec M. Nicolini, qui l'a toujours accompagnée partout, elle donna à Swansea (Glamorgan) un concert au profit de l'hospice de cette ville. A la demande du comité de l'hôpital français de Londres, notre ministre des Beaux-Arts décerna à Mme Adelina Patti les palmes d'officier d'académie. Son apparition à l'Opéra, le 28 novembre 1888, dans *Roméo et Juliette*, produisit une profonde sensation. Elle partit peu après pour l'Amérique du Sud, où, le 20 avril 1889, elle commença à Buenos-Ayres une série de trente concerts. — Sa sœur Carlotta

PATTI, née à Florence en 1840, est morte à Paris en juin 1889. Elle avait épousé en 1879 le violoncelliste Ernest de Munck.

PAUCKER (Hermann-Yégorevitch DE), officier et ministre russe, né en 1822. Il fit ses études à l'École du génie militaire et fut promu officier en 1840. En 1849 il entra dans le corps des Ingénieurs militaires et resta attaché à l'École du génie comme répétiteur pour les mathématiques. A partir de 1850, il fut chargé de diverses missions importantes. En 1855, ayant déjà le grade de colonel, il inspecta les travaux de plusieurs forteresses; en 1857, il explora le détroit de Kertch; en 1858, le premier projet des fortifications de cette localité et projeta de substituer à Kronstadt aux forts en granit des batteries en terre; en 1859, il fut nommé rapporteur du comité chargé de l'inspection des forts de la Baltique et de la mer Noire. Professeur adjoint d'art des constructions militaires à l'École du génie depuis 1853, et membre du comité des constructions de la même école depuis 1857, il fut, de 1860 à 1866, inspecteur des classes à l'École du génie militaire. En 1866, le colonel de Paucker fut promu général-major et nommé professeur de médecine à l'École du génie. En 1868, il recevait un cadeau impérial pour ses travaux de reconstruction du palais de l'Académie impériale de médecine à Paris. Élu en 1872 professeur d'art des constructions à l'Institut technologique de Saint-Pétersbourg, il prit part, en 1873, à la commission de la construction de la clinique Wylie à l'Académie de médecine. Promu en 1876 au grade de lieutenant-général et à la dignité académique de « professeur émérite » de l'Académie du génie militaire », M. de Paucker fut élu en 1880 membre honoraire de l'Institut technologique de Saint-Pétersbourg et appelé à siéger dans la commission chargée d'inspecter en détail le palais d'Hiver après l'explosion du 5 février de 1881. Il devint président intérimaire du comité de constructions du ministère de la cour. Le 1er décembre 1882 il fut nommé membre du conseil de la guerre, et, le 2 janvier 1883, élu membre honoraire de l'Académie du génie. Enfin, en 1888, le tsar le choisit pour ministre des voies de communication. Le lieutenant général de Paucker est considéré en Russie comme un spécialiste des plus autorisés dans la théorie des mathématiques pures, de la mécanique appliquée, de l'art de l'ingénieur civil et militaire. Ses nombreuses monographies lui ont valu une certaine renommée. Pendant sa longue carrière il a exécuté des constructions importantes et résolu des questions de mécanique appliquée à l'architecture, dont les principes ont été consignés par lui dans un *Manuel*.

* **PAUFFIN** (Jean-Charles-Chéri), magistrat et littérateur français, né à Mézières (Ardennes) en 1801. — Il est mort à Rethel le 9 août 1863.

* **PAULI** (George-Reinhold), historien allemand, né à Berlin le 25 mars 1823. — Il est mort à Brême le 3 juin 1882. Son dernier écrit est une étude sur *Olivier Cromwell* dans le « Nouveau Plutarque » (Leipzig, 1874). Il était professeur à Gœttingue depuis 1870.

PAULIN (Louis), publiciste et homme politique français, né à Nevers en 1847. Républicain radical, il fut élu sénateur dans le département du Cher, aux élections du 15 mars 1887, par 348 voix contre 334 accordées au candidat monarchiste, M. de Vogüé. Outre une étude intitulée *la Société au Tonkin*, parue en 1884, on connaît de M. Paulin les ouvrages suivants : *le Mandat impératif* (1872, in-8°); *les Associations de chambres syndicales ouvrières* (1873, in-12); *les Prud'hommes, code et manuel* (1874, in-32); *la Conférence monétaire de* 1881 (1881, in-8°); *Madagascar, 1883, in-8°); le XIXe et la Compagnie des Indes orientales de* 1664 (1886, in-18); *la Politique coloniale sous l'ancien regime* (1887, in-18).

PAULIN-MÉNIER (Jean-René-Paul LECOMTE, dit), acteur français, né à Nice le 7 février 1822. — Après avoir créé, à la Gaîté, en 1865, Forlick, un rôle de fou, des *Enfants de la louve*, il reprit les années suivantes, *le Courrier de Lyon*, *les Paysans* et *les Crochets du père Martin*. Il parut au Châtelet, le 24 mars 1870, dans *les Cosaques*, puis créa, à l'Ambigu, en 1873, Martel, de *Canaille et Cie*, qui n'eut pas un bien grand succès. Il alla jouer à la Renaissance, en 1874, en compagnie de Thérésa, la *Famille Trouillat*, qui tomba. Il se retrouva tout entier, à l'Ambigu, en 1877, lorsqu'il interpréta, après Taliem, Mathis, du *Juif polonais*. Il fit sa rentrée, à la Gaîté, en 1880, en personnifiant d'une façon extrêmement remarquable le vieux serpent Radoub, de *Quatre-vingt-treize*. Il aborda, au théâtre de la Porte-Saint-Martin, le rôle de Rodin, de *Jack-l'Éventré*, auquel il donna une empreinte originale. Il composa avec art, sur la même scène, Carvajan, de la *Grande Maruière* (1888). Cette science de se transformer est un don que paraît posséder à un degré supérieur cet artiste, chez qui rien n'est laissé au hasard ; ni le geste, ni la physionomie, ni les sentiments réels de la situation. Nous mettons au premier rang des créations de M. Paulin-Ménier : *les Crochets du père Martin*, *la Fille du paysan*, *la Case de l'oncle Tom*, *le Savetier de la rue Quincampoix*, et ce fameux Choppart, dit l'Aimable, dont il a fait un type inimitable et qui restera attaché à son nom, tant que l'on se souviendra d'Odry dans Bilboquet, dans *Saltimbanques* et de Frédérick Lemaître dans *Robert-Macaire*.

PAULMIER (Charles-Henri-Paul), homme politique français, né à Paris le 11 octobre 1811. — Il est mort à Bretteville-sur-Laize (Calvados) le 17 décembre 1887. Aux élections du 25 janvier 1885, il n'avait pas été réélu sénateur par le département du Calvados.

PAULUS (Jean-Paul HARANS, dit), chanteur populaire français, né à Bayonne le 6 février 1845, de parents commerçants. Il passa son enfance à Bordeaux et vint à Paris où il commença par être clerc d'huissier. Ayant entendu Perrin, à l'Eldorado, il n'en fallut pas davantage pour décider de sa vocation. Il débuta en 1864, au concert Galliope, à Belleville, puis se fit applaudir à l'Alhambra et au concert du XIXe siècle. Engagé à l'Eldorado, en 1867, il y resta qu'un mois. En ce temps-là on ne le trouva pas assez « rigolo ». Un peu déconfit, il partit pour la province, où l'oublia, à Toulouse, son premier grand succès, en enlevant avec un entrain irrésistible : *Bucons sec* et le *Maître nageur*. Il parcourut ensuite les principales villes de France jusqu'en 1870. A son retour à Paris, au mois de septembre 1871, il chanta aux Ambassadeurs, entre autres chansonnettes réussies : *Tréfonius le brosseur* et *l'Épicier*. Revenu en triomphateur à l'Eldorado, il se montra chanteur vraiment original dans plusieurs genres, notamment dans *Si j'étais fleur* et la *Tour Saint-Jacques*. Il quitta cet établissement en 1878, et l'idée de commerce le hantant, il fonda à Marseille une maison pour la vente des couleurs. Il y perdit une assez forte somme. A l'Alcazar d'été, en 1880, il imagina, à l'instar des Incohérents de Chomm-Holden, une chansonnette intitulée : *la Chaussée Clignancourt*, qui eut une certaine vogue. Il y avait, ainsi qu'une marionnette, un coup de tête en arrière qui parut hilarant. Il créa, aussi parfait diseur que chanteur habile : *Berrière l'omnibus* (Alcazar, 1883); *les Statues en goguette*, chansonnette comique, que critiqua Sarcey et que loua Brunetière ; *l'Anglais embarrassé* (Menus-Plaisirs); *le Pompier de service* (Scala, 1886), qui acheva de rendre le nom de Paulus populaire. Ce tableau parisien, dont les Belges eurent la primeur, fut une réclame inconsciente des auteurs en faveur du général Boulanger. Puis vinrent : *le Chanteur Saltimbanque* (Variétés, 1887); *le Père de Victoire* (Eldorado), chanson-marche, dédiée avec son assentiment au petit-fils du grand Carnot; *la Boiteuse* (Alcazar, 1888); *la Complainte de l'Opéra-Comique* (1889). Aux Folies-Parisiennes, notre grande Exposition, il a excité un véritable enthousiasme en entonnant d'une voix puissante et sonore : *la Ronde des Nations*. Parmi ses autres créations, nous citerons, entre mille : *la Cigale et la Fourmi* ; *le Tambour-major amoureux* ; *Nos invalos* ; *Demain, c'est la Samaritaine* ; *le Cheval du municipal*, que tout Paris a fredonné ; *le Chapeau* ; *le Retour du mobilisé* ; *la Bonne de Bonassoux* ; *Tout à la fête* ; *Un drame à l'Alcazar* ; *Encore la musique militaire* ; *Je viens voir l'Exposition* ; *Circules !* *l'Eau de Seine*, etc. Toutes ces chansonnettes, composées sur des airs « déjà faits », sont dues à la plume facile et infatigable de MM. Delormel et Léon Garnier, ses fournisseurs habituels, avec lesquels il a fondé la *Revue des concerts*, en 1877. « La voix de Paulus, dit M. Gung'l, a peu d'étendue ; mais elle est d'un timbre éclatant et cuivré qui domine le brouhaha de la foule et le cliquetis des plateaux. Le geste est juste et sobre, admirablement approprié au mot. L'attitude est aisée, sûre d'elle-même. Malgré l'excessive licence qui s'est, depuis vingt ans, introduite dans les cafés-concerts, ses refrains n'offrent point de ces équivoques risquées, de ces allusions grossières, qui sont la monnaie courante du répertoire. »

PAUPER (Michel), pseudonyme de M. Edmond Lepelletier.

Pauvre Pêcheur, tableau de M. Puvis de Chavannes, exposé au Salon de 1881 et acquis en 1888 par l'État pour le musée national du Luxembourg. Dans le *Pauvre Pêcheur*, M. Puvis de Chavannes a voulu peindre l'isolement, l'abandon, la misère sans issue d'une créature humaine. Son pêcheur est là dans la barque que les tempêtes ont bien souvent bouleversée sans y amener la bonne fortune d'une pêche abondante. Il suit d'un regard mélancolique le remous de l'eau qui balance son frêle équipage, et ne le voyant pas osciller sous le poids du poisson qu'il espère, il frémit, car la poisson, c'est le salut, non pas pour lui, qui déjà a tout sacrifié, mais pour les êtres qui lui tiennent aux moelles : ses enfants ! Et une placidité cruelle le retient et retient son engin. On sent vraiment que le malheur l'a condamné, lui et ses petits, qui sont sur la grève : l'aînée, ramassant à cette heure fatale les rares graminées qui y poussent, le plus jeune dormant du doux sommeil de l'ignorance. « Il n'a plus rien, est homme, on le devine, dit M. Eugène Montrosier ; sa compagne a dû mourir dans un de ces combats de la vie que supportent à toute heure les déshérités. Il est seul en tête à tête avec le désespoir et il offre assez bien l'apparence d'un être voué à la douleur chronique. Tout en lui marque cet état. Une sorte d'effondrement pèse sur lui, l'enveloppe, si bien que sa mélancolie gagne ceux qui, dans une couvre d'art, cherchent autant d'attention que l'interprétation. La nature elle-même participe à cette mélancolie d'une âme frappée cruellement. Le paysage est triste. La mer d'un brun gris sale s'étend à l'infini, monte au loin pour se perdre à l'horizon dans un ciel du même gris couronné. Il y a là un artiste qui a de philosophie et que seuls peuvent comprendre ceux qui en ont, qui cherchent avant tout la pensée et mettent au second plan les agréables floritures qu'une main de calligraphe sait faire s'enrouler. »

* **PAUWELS** (Antoine), industriel français, né à Paris en 1796. — Il est mort dans la même ville le 20 juillet 1852.

PAUWELS (Ferdinand), peintre belge, né à Anvers le 13 avril 1830. Il fit ses études à l'académie de sa ville natale (1842-1845), puis dans l'atelier de Wappers jusqu'en 1851. Il se révéla grand artiste dès sa première œuvre : *Baldwin Ier de Constantinople se rencontrant avec sa fille Jeanne*, 1206 (1851). *Corriolan*, qui fut ensuite, lui valut une bourse de voyage en Italie, où il resta jusqu'en 1855, et peignit des scènes de l'Ancien Testament. S'étant fixé en Allemagne, il obtint que ses œuvres qui semaient la terreur partout où il se montraient. Les deux bandes ne tardèrent pas à en venir aux mains : tout d'abord, les revenants des douanes jetèrent alors par elles sur le fleuve Rouge avaient été partagés ; mais Lu-Vinh-Phuoc garda bientôt par devers lui les revenus de Lao-Kay. Il prit donc conscience de cette scission fut que les Pavillons-Jaunes devinrent les alliés des Tonkinois et, plus tard, des Français), au lieu que les Pavillons-Noirs se mirent à la solde de la Chine, lorsque le Céleste-Empire intervint contre nous en Indo-Chine. Le célèbre Lu-Vinh-Phuoc, homme évidemment supérieur et qui fut, à vrai dire, notre plus redoutable ennemi en 1883, 1884 et 1885, joua un rôle capital dans cette guerre. V. TONKIN.

PAVILLY (A. DE), pseudonyme de M. Achille Botte, compositeur.

PAVLOVITCH (George), homme politique serbe, né à Smederevo le 17 avril 1838. Après avoir étudié le droit à Paris, il professa à Belgrade, de 1864 à 1871, devint secrétaire du ministère de la Justice en 1874, ministre des Affaires étrangères en 1875, président de la cour d'appel en 1881 ; et, comme ministre des Finances en 1884, effectua la réforme des impôts. Ayant résigné ces fonctions la même année, il reçut l'année suivante le portefeuille de la Justice, qu'il conserva quelques mois. On lui doit en allemand : *les Hypothèques en Serbie* (1867) ; *Sur les obligations et les contrats en général* (1869) ; *Sur la caution* (1871), et en français : *Organisation politique, administrative et judiciaire du royaume de Serbie* (1883) ; *De la condition juridique des étrangers en Serbie* (1884).

PAWTUCKET ou **PAWTUXET**, ville des États-Unis de l'Amérique du Nord, Rhode Island, à 5 kilom. N. de Providence ; 20.000 hab. Cette ville, desservie par un chemin de fer qui la relie à Boston et à New-York, dispose d'une puissante force motrice que lui fournit la rivière Blackstone, et possède des tanneries, des scieries et de nombreuses manufactures de cotonnades, de tissus de laine et de bonneterie.

Paye des Moissonneurs (LA), tableau de M. Lhermitte, exposé au Salon de 1882 et acquis par l'État pour le musée du Luxembourg, où il figure aujourd'hui. Il représente un intérieur de cour de ferme. A gauche, est assis sur un banc, devant un angle de mur, un vieux paysan la tête nue, les bras nus, la main gauche pendante, une faux dans la main droite. Sur l'extrémité du même banc, une jeune paysanne allaite un enfant. Au second plan, dans la reculée des bâtisses, un moissonneur, coiffé d'un large chapeau de paille, un bissac sur l'épaule, compte de la monnaie. Près de lui marche un faucheur, tandis que plus loin on aperçoit le fermier guetté en silence du bout, qui, la corbeille à main, fait la paye et s'occupe pour l'instant à donner une pièce à un ouvrier debout devant lui. « Cette toile, d'une naturelle allure dans sa simplicité, domine toute l'exposition française, disait M. Paul Leroi dans l'« Art » (1882). Je ne connais pas de plus noble glorification du travail et aussi de plus exempte de prétention. » « M. Lhermitte s'est contenté de peindre le plus naturellement du monde, le paysan qu'il avait sous les yeux, dans le pays natal de Lemonnier. Son art éprouvé, robuste, sain, tout personnel, le met très à part parmi les autres peintres de paysans. »

PAYEN (Chevalier Jules DE), explorateur autrichien, né à Schönau, près de Teplitz (Autriche), le 1er septembre 1842. Après avoir suivi les cours de l'École militaire de Wiener-Neustadt, il entra dans l'armée avec le grade de lieutenant. Il enseigna l'histoire à l'académie militaire de Vienne, fut chargé de l'état-major général et détermina les altitudes de régions alpines peu accessibles. Il a publié sur ces expéditions : *les Alpes Ortler occidentales*, *les Alpes Ortler orientales*, dans « Mittheilungen » de Petermann (Gotha, 1868 et 1872). Il prit part à la seconde expédition allemande au pôle Nord, sous la direction du capitaine Koldewey (1869 - 1870) ; il suivit en traîneau la côte orientale du Groenland jusqu'à 77° du lat. N., découvrit le fiord François-Joseph et reconnut que l'intérieur du Groenland est occupé par des massifs montagneux de 3.500 mètres d'altitude. Il visita ensuite, avec Weyprecht, l'océan Arctique à l'est du Spitzberg et atteignit 79° de lat. N. Dans une seconde expédition (1872) à bord du vapeur « Tegetthof », les deux voyageurs se trouvèrent bloqués par des glaces des Novaia-Semlia et passèrent deux hivers dans les glaces, exposés à mille dangers. Au printemps de 1875, Payer explora en traîneau la terre de l'empereur François-Joseph et atteignit 82°5' de lat. N. Le 20 mai 1874, le « Tegetthof » dut être abandonné, et les retours Payer entreprirent un traîneaux et en barques ; au mois d'août une barque de pêche russe recueillit les voyageurs et les conduisit à Vardoe, puis à Vienne. Peu après, Payer quitta l'armée et se fixa à Francfort-sur-le-Main. Outre de nombreuses monographies dans les revues de géographie, il publia : *l'Expédition austro-hongroise au pôle Nord* en 1872-1874 (Vienne, 1876). Depuis, il a étudié la peinture d'histoire à l'Académie de Munich. Sa première production dans ce genre est : *la Fin de l'expédition de Franklin* (1884).

PAYN (James), romancier anglais, né à Chelsham, comté de Gloucester) le 28 février 1830. Il débuta dans les lettres en 1853, et, depuis, sa renommée n'a fait que croître. Nous citerons parmi ses œuvres : *Plus qu'un Misogynerd* ; *By proxy* ; *High spirits*, recueil de nouvelles ; *A confidential agent* ; *A perfect treasure* ; *Walter's word* ; *Some exiles* ; *A grape from a thorn* (1881) ; *A memoir* (1883), roman ; *the Canon's ward* (1885, 3 vol.).

Pays inconnu (LE) [*The Undiscovered Country*], roman américain de W. D. Howells (Boston, 1880). L'auteur a emprunté son titre aux beaux vers de *Hamlet* :

The undiscovered country, from whose bourn
No traveller returns...

Mais ce pays non découvert encore, dont nul voyageur n'est revenu, n'est pas tout à fait pour lui comme pour Shakespeare, celui de l'hallucination et de la folie ; c'est le pays des médiums, des spirites, moitié charlatans et moitié dupes, c'est aussi le pays des mystiques et des illuminés. La première partie du roman se passe à Boston dans un cénacle de spirites, la seconde chez les shakers ou trembleurs de Mount-Lebanon. Entrons d'abord en connaissance avec les faiseurs de miracles et les sujets translucides. Un de ces derniers, bien intéressant, est la jolie miss Egérie Boynton, fille d'un médecin de campagne qui se trouve être un adepte sérieux et désintéressé du spiritisme ; il y croit d'autant plus que la maladie nerveuse de sa fille la prédispose admirablement à jouer le rôle de somnambule et d'extatique. Avec sa pâleur diaphane, ses grands yeux bleus noyés et vieillissez, sa peau sèche, écailleuse, un tempérament pléthorique rendent le phénomène d'endosmose plus difficile. (*Note de l'Académie des sciences*, 1881.)

PEAUCELLIER (Charles-Nicolas), général français, né à Sarrelouis le 16 juin 1832. Sorti de l'École polytechnique en 1852 comme sous-lieutenant élève du génie à Metz, il fut nommé lieutenant en 1854, capitaine en 1857, chef de bataillon en 1868. Il était à Soissons lorsqu'au début de la guerre de 1870 il fut attaché au corps d'armée du général Frossard. « C'est lui qui dirigea avec autant d'habileté que de sang-froid, le jour de la bataille de Forbach (6 août), la construction d'une tranchée-abri en forme de croissant, sur le Rotheber, pour permettre au 10e bataillon de chasseurs de défendre cette position importante. Après plusieurs heures d'une lutte héroïque contre des forces écrasantes, les chasseurs luttent en retraite, soutenus vaillamment par les sapeurs du génie, auxquels le commandant Peaucellier avait fait jeter pelles et pioches pour prendre le fusil et qu'il avait fait déployer en tirailleurs. » Sa belle conduite à Rezonville et à Saint-Privat lui valut d'être promu officier de la Légion d'honneur le 8 septembre. Lieutenant-colonel en 1874 et colonel en 1877, il fut d'abord directeur du génie à Toul, puis à Rouen, et il commandait le régiment du génie à Arras à Arras lorsqu'il fut promu général de brigade le 30 août 1882. Nommé directeur du service du génie du 18e corps d'armée à Bourdeaux (1883) et membre du comité consultatif des fortifications (1885), commandeur de la Légion d'honneur en 1886, il devint ensuite sous-chef d'état-major général du ministre de la Guerre (général Boulanger), conseiller d'État et secrétaire du comité consultatif d'état-major. Promu divisionnaire le 31 octobre 1888, il est depuis le 1er décembre 1887 commandant de la place de Lyon et commandant supérieur de la défense. Le général Peaucellier a la réputation d'un véritable savant ; il a à son actif des travaux scientifiques de haute importance : théorie des roulettes, instruments géodésiques, parallélogramme articulé, etc.

PÉCAÏRE (pé-ka-i-ré). Exclamation de pitié ou d'attendrissement fréquemment usitée dans le Languedoc : PÉCAÏRE ! *disait la bonne Mos en regardant toujours d'un air piteux son mince papier, ce n'est là que le tiers de la somme qu'il me faut.* (Mme L. Figuier.)

* **PÉCAUT** (Félix), écrivain et pédagogue français, né à Salies (Basses-Pyrénées) en 1828. — De 1871 à 1879, M. Pécaut avait envoyé au journal le « Temps » des *Lettres de province*, fort remarquées, où il s'appliquait à montrer la nécessité de réformes scolaires. Ces lettres, réunies en volume, ont été publiées sous ce titre : *Études au jour le jour sur l'éducation nationale* (1879, in-12). Ce livre, auquel nous avons consacré un article spécial (v. EDUCATION), abonde en renseignements précieux, en fortes considérations, en judicieuses indications, en conseils pleins de sagesse. Il révélait la grande compétence de l'auteur dans les matières d'enseignement. Aussi M. Pécaut fut-il chargé par le ministre de l'Instruction publique d'une mission en Italie pour visiter et étudier les divers établissements d'enseignement de ce pays. De cette étude des institutions scolaires italiennes sortit un livre intéressant : *Deux mois de mission en Italie* (1880, in-12), qui fournit des indications précieuses sur le régime des écoles publiques et privées, sur les programmes suivis, sur l'instruction des maîtres, sur la nombre et la valeur des élèves, sur les résultats obtenus. En 1880, M. Félix Pécaut fut nommé délégué à l'inspection générale de l'instruction primaire, et peu de temps après inspecteur général de l'instruction primaire, avec mandat d'organiser l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses, destinée à fournir des professeurs femmes et des directrices aux écoles normales primaires de jeunes filles. Les *Rapports d'inspection générale au Conseil académique de Bordeaux* adressés au ministre de l'Instruction publique par M. Pécaut ont été publiés en 1880 ; ils contiennent ses observations et ses impressions sur l'état de l'enseignement primaire à cette époque. Il en constate l'insuffisance au point de vue de l'éducation intellectuelle et morale. « Le maître d'école, dit-il, ne borne à être professeur, non éducateur : son action s'arrête à la surface de la nature humaine, elle ne pénètre pas à cette profondeur où se forment les principes déterminants de l'intelligence, du cœur, de la volonté. » Outre les ouvrages dont nous avons parlé plus haut, M. F. Pécaut a publié la traduction de *l'Éducation de soi-même : conseils aux jeunes gens*, par J. Stuart Blackie (1881, in-12). Nous devons mentionner en outre sa collaboration au « Dictionnaire de pédagogie » de M. Buisson, et à la « Revue pédagogique ». Au « Dictionnaire de pédagogie » il a donné les articles *Famille* et *Poésie*, qui sont parmi les meilleurs de ce recueil. Des articles assez nombreux qu'il a publiés dans la « Revue pédagogique », nous nous bornerons à citer celui qui a pour titre : *De l'usage et de l'abus de la pédagogie*, où il montre très bien que le but supérieur de la pédagogie est de former des esprits libres, actifs, forts, sains, bien équilibrés ; qu'elle doit avant tout se préoccuper de l'éducation intellectuelle ; qu'il s'agit bien moins de remplir et, comme on dit, de bourrer l'esprit que de le former et de le mettre en état de s'appliquer à tous objets, d'acquérir toutes connaissances, selon les désirs, les besoins, les devoirs ; et que c'est à ce point de vue que doivent se juger les méthodes pédagogiques. M. Félix Pécaut a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1881.

PÉCAUT (Elie-Jean), médecin et écrivain français, fils du précédent, né à Paris le 1er avril 1854. Reçu docteur en médecine à Paris en 1879, il s'est retiré, en 1881, pour cause de santé, à Ségalas (Basses-Pyrénées), où il s'occupe surtout de pédagogie. Il y a écrit des ouvrages classiques excellents et qui révèlent un talent remarquable de vulgarisateur : *Cours d'hygiène à l'usage des écoles normales primaires* (1881, in-16) ; *Cours d'anatomie et de physiologie humaines à l'usage des écoles normales primaires* (1883, in-16) ; *Petit Cours d'hygiène à l'usage des écoles primaires* (1883, in-16) ; *Lectures morales à l'usage des écoles primaires* (1885, in-16) ; *l'Art, simples entretiens, à l'usage des écoles primaires* (1887, in-80). Ce dernier ouvrage se recommande par de rares qualités de style : simplicité, clarté, élégance, grâce aimable, chaleur entraînante. On y sent un esprit de foi et d'optimisme sincère, jeune, vivant, qui en assure l'efficacité pédagogique, parce qu'il ne peut manquer de se communiquer aux jeunes lecteurs. M. Elie Pécaut a collaboré à « Dictionnaire pédagogique » de M. Buisson, à la « Revue pédagogique », à la « Critique philosophique ». Il a donné au « Dictionnaire pédagogique » les articles *Système nerveux*, *Sensibilité*, *Tact*, *Ouïe*, *Vue*, *Vie*, *Hygiène*, *Gaîl*, *Ennui*, *Enthousiasme*, *Honneur*, *Humeur*, *Fiction*, *Musique*, *Mimie*, *Préjugés*, *Précocité*, *Obéissance*, *Politesse*, etc. L'article *Obéissance*, où il combat le système spencérieste de la discipline par les réactions naturelles, est un des meilleurs du dictionnaire. Dans la plupart des articles qu'il a donnés à la « Critique philosophique », M. Elie Pécaut fait preuve et talent les droits de l'Etat en matière d'éducation morale.

** **PÊCHE** s. f. — **Encycl.** Légal. La loi du 10 août 1875, modifiant les dispositions de la loi du 31 mai 1865, règle les réserves de *pêche*. On désigne sous ce nom une certaine étendue de fleuve ou de rivière mise en interdit par l'administration dans le but de permettre aux poissons de se reproduire plus facilement et d'y voir un asile où ils puissent grandir. Dans ces réserves, la loi de 1865 interdisait l'usage non seulement de la ligne de fond, des filets et des nasses, mais encore de la ligne flottante tenue à la main. La loi du 10 août 1875 porte que l'interdiction ne doit pas s'étendre à la ligne flottante, même dans les fleuves ou rivières dont les eaux baissent par suite du chômage.

PÊCHERAIS n. m. (pê-che-rè). Nom donné par Bougainville aux habitants des rives du détroit de Magellan et de la Terre de Feu. « On les nomme aujourd'hui plus communément PATAGONS. V. ce mot.

Pêcheur d'Islande, par Pierre Loti (1886, in-18). C'est un poème plus qu'un roman, mais un poème simple, atendri, qui est impossible de lire sans se sentir profondément ému. La scène se passe en Bretagne, dans la petite ville de Paimpol, un coin perdu de ce pays que l'auteur connaît à merveille, et dont il dépeint avec amour les mœurs, les habitudes, les coutumes aussi vieilles que le roi Arthus, de Paimpol, court chaque année les mers polaires. Aux premiers mois d'hiver, il part, s'en va bien loin dans les régions boréales ; puis, quand la pêche est terminée, quand les morues sont entassées par milliers sur le brick, il revient en automne, pour repartir deux mois après. Tandis que le jeune pêcheur court les mers, un charmante fille, qui s'est prise à l'aimer, Gaud, l'attend à Paimpol. Yann l'aime aussi, mais il est pauvre, elle est riche. Par fierté, par fausse honte, il ne veut pas la demander et il la fuit. Gaud, elle aussi, a sa fierté ; elle est retenue en outre par un sentiment de pudeur et elle refuse de faire les premières avances, et ces deux jeunes gens souffrent l'un et l'autre quand il leur serait si doux de s'entendre. Une circonstance va les rapprocher. Le père de Gaud meurt ruiné. Yann n'hésite plus. Il demande son amoureuse, devenue plus pauvre que lui. Il l'épouse ; mais leur bonheur doit être bien court. La mer, fiancée jalouse, réclame Yann. Il faut partir après huit jours d'une félicité sans pareille. Le jeune pêcheur repart pour l'Islande. Il ne revient plus.

Voilà le sujet, bien simple, bien connu et qui, sèchement raconté, semble banal. Mais le livre contient tant de détails pleins de charme, il est empreint d'une sensibilité si convaincue que l'on éprouve, en le lisant, une émotion profonde et qu'on est touché aux larmes. Il se dégage de ce roman comme une de ces suaves et exquises senteurs que l'on respire en pleine nature. Toute la poésie mélancolique de cette côte bretonne, au ciel gris et triste, revit sous la plume de Pierre Loti. Quelle page de sentiment vrai que celle où il décrit les angoisses d'une pauvre vieille femme dont le dernier fils va se faire trouer la poitrine au service de la France à quatre mille lieues du sol natal ! Quelle grâce naïve dans ces descriptions de la vie des pêcheurs sur la lointaine mer d'Islande ! Quelle émotion communicative dans le récit des fiançailles et de la noce d'Yann et de Gaud !

PÉCITE s. f. (pé-si-te — de l'ital. *pece*, poix). Matière isolante, utilisée par M. Palmieri et dans les stations météorologiques italiennes. C'est un mastic formé de deux tiers de poix grecque et d'un tiers de plâtre calciné, désigné en italien par le mot *scagliola*.

* **PECK** (W.-George), publiciste américain, né à Rehoboth (Massachusetts) en 1817. — Il est mort en mai 1876.

PECKHAMITE s. f. (pèk-ka-mi-te — rad. *Peckham*, nom d'un minéralogiste). Minér. Minéral nouveau trouvé dans des météorites tombées aux États-Unis (Iowa) en 1879.

Pecq (CRIME DU). V. FENAYROU.

* **PECQUEUR** (Constantin), économiste français, né à Arleux (Nord) le 4 octobre 1801. — Il est mort à Saint-Leu-Taverny le 27 décembre 1887. Depuis 1851, affaibli par la maladie, Pecqueur avait dû renoncer à écrire ; mais la maison où il s'était retiré, à Saint-Leu-Taverny, était le rendez-vous où les jeunes socialistes, M. Benoît-Malon entre autres, venaient demander à son expérience des conseils et des leçons. Pecqueur a trouvé la première formule de la doctrine socialiste qui depuis est devenue célèbre sous le nom de « collectivisme ».

PÉDATES ou **PÉDATA** s. m. pl. (pé-da-te — du lat. *pes*, *pedis*, pied). Zool. Ordre d'holothuries renfermant les formes pourvues de poumons et de tubes ambulacraires, tantôt régulièrement distribués dans les aires radiales, tantôt disséminés sans ordre à la surface du corps, le sexe séparés (Claus). Les pédates se répartissent en trois familles : Aspidochirotes, Dendrochirotes, Rhopalodinides.

PÉDÈSE s. f. (pé-dè-ze — du gr. *pedaein*, bondir). Phys. Agitation des particules microscopiques en suspension dans un liquide.

‖ Syn. de MOUVEMENT BROWNIEN.

— **Encycl.** La *pédèse* des particules microscopiques a été signalée, sous le nom de mouvements browniens, à l'article BROWNIEN, tome II du *Grand Dictionnaire*. Le savant anglais Stanley Jevons a fait sur ce sujet une série d'expériences qui l'ont conduit à admettre, sans le démontrer absolument, que ces mouvements persistants et désordonnés sont la cause des actions chimiques et électromotrices. Selon lui, la pédèse ne saurait s'expliquer, comme quelques-uns l'ont tenté, par la tension superficielle des liquides. En effet, le savon, qui diminue beaucoup, comme on sait, la tension superficielle de l'eau, a pour effet d'augmenter considérablement la pédèse. La présence de soude, d'autre part, dissous dans l'eau, diminue la conductibilité et atténue en même temps la pédèse ; toutes les expériences qui ont porté sur différentes substances pulvérulentes, terre à porcelaine, silicates divers, hématite, craie, carbonate de baryte, sont concordantes sur ce point.

La pédèse, selon Stanley Jevons, fournit l'explication de l'action détersive du savon. Celui-ci, provoquant les mouvements brouniens dans les particules solides qui adhèrent aux corps soumis au lavage, les amène en suspension dans l'eau. L'eau de pluie et l'eau distillée, qui déterminent une pédèse énergique, sont aussi de bons détergents.

* **PÉDONCULÉS** s. m. pl. (pé-don-ku-lé — rad. *pédoncule*). Zool.—Tribu de crustacés crirpèdes renfermant les formes à corps pédonculé avec six paires de pieds cirriformes, à manteau muni d'une carène, d'écussons et de tergites sans muscles abaisseurs entre ces dernières pièces. Les pédoncules, dont le type le plus connu est l'anatife, se divisent en deux familles : Lépadidés, Pollicipédidés.

** **PEDRO II DE ALCANTARA**, empereur du Brésil, né le 2 décembre 1825. — Avant de quitter Paris, en 1877, il eut la satisfaction d'être nommé associé étranger de l'Académie des sciences. C'est pendant son deuxième séjour à Paris qu'il eut avec Victor Hugo une entrevue dont on a beaucoup parlé. Il se rendit seul, sans chambellan, ni maître de cérémonies, chez le grand poète (72 mai), et, le saluant : « Monsieur Victor Hugo, dit-il, rassurez-moi, je suis un peu timide. » Quand le poète présenta son petit-fils à Sa Majesté : « Mon enfant, dit l'empereur, il n'y a ici qu'une Majesté, la voici, » et il montra l'auteur de l'*Art d'être grand-père*. Ensuite, il expliqua au poète qu'il régnait sur un peuple jeune, qu'il faisait servir à l'instruction, à l'amélioration de ce peuple « le pouvoir qu'il tenait des hasards de la fortune et de la naissance » ; à ces mots, Victor Hugo l'interrompit : « Sire, vous êtes un grand citoyen, vous êtes le petit-fils de Marc-Aurèle ». Après un séjour de dix ans au Brésil, dom Pedro fit en France un nouveau voyage exigé par l'état de sa santé ; il mit à profit son séjour pour visiter nos grands établissements scientifiques et nos musées. De retour dans ses Etats, il prit une part active au mouvement qui aboutit à l'abolition de l'esclavage au Brésil (1888). Un attentat a été commis contre lui le 18 juillet 1889, mais dom Pedro ne fut pas blessé.

* **PEEL** (Jonathan), général et homme d'Etat anglais, né en 1799. — Il est mort à Londres le 13 février 1879.

* **PEEL** (sir Robert), homme politique an-